

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre mars, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de Conseillers en exercice : 35

Nombre de Présents : 27

Nombre de procurations : 2

M. donne procuration à : M. GARDET a donné pouvoir à Mme ELOUARD MOREAU, M. LEVEQUE a donné pouvoir à M. BONGAIN

Absents excusés : M. GARDET, M. LEVEQUE, M. LANGEL

Absents non excusés : Mme METTETAL, M. SAVOYE, M. BALAY, Mme VILMONT

Nombre de votants : 29

Date de la Convocation : 15 mars 2022

Après avoir constaté que le quorum était obtenu, le Président M. Christian LAGALICE ouvre la séance.

1) Présentations des comptes administratifs

➤ Désignation du Président de séance pour le vote des comptes administratifs

Vu l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'en vertu de l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, pendant l'adoption des comptes administratifs, et bien que Monsieur Christian LAGALICE, Président puisse assister à la discussion, ce dernier doit se retirer au moment du vote.

Considérant qu'il appartient au Conseil Communautaire de procéder à l'élection du Président de séance pour l'adoption des comptes administratifs.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, désigne Madame Annie JOBELIN, Conseillère Communautaire, comme secrétaire de séance pour le vote des Comptes Administratifs. Ces derniers seront présentés par Chantal Torck, première Vice-Présidente de la Plaine Jurassienne

➤ Budget principal (400)

RESULTAT

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
	Total recettes émises	970 278.80	2 583 047.92	3 553 326.72
	Restes à réaliser (RAR)	179 423.54	0	179 423.54
	Total dépenses émises	814 874.12	2 171 872.71	2 986 746.83
	Restes à réaliser	790 786.37	0.00	790 786.37
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution			
	Excédent.....	155 404.68	411 175.21	566 579.89
	Déficit	0.00	0.00	0.00
	RAR			
	Excédent.....	0.00	0.00	0.00
	RAR Déficit.....	611 362.83	0.00	611 362.83
RESULTAT REPORTE	Excédent	318 299.44	2 847 723.10	3 166 022.54
	Déficit	0.00	0.00	0.00
RESULTAT CUMULE	Intégration reports suite à Dissolution	0.00	0.00	
	Excédent	0.00	3 258 898.31	3 258 898.31
	Déficit	137 658.71	0.00	137 658.71

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET
(hors restes à réaliser)

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Investissement	318 299.44		155 404.68	473 704.12
Fonctionnement	2 847 723.10	0.00	411 175.21	3 258 898.31
TOTAL	3 166 022.54	0.00	566 579.89	3 732 602.43

	RESULTAT CA 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	318 299.44 €	155 404.68 €	Dépenses 790 786.37 €	- 611 362.83 €	- 137 658.71 €
FONCT	2 847 723.10 €	411 175.21 €	179 423.54 € Recettes		3 258 898.31 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, adopte le compte-administratif ci-dessus présenté et décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2021	3 258 898.31€
Affectation obligatoire A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		137 658.71 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		3 121 239.60 €
Total affecté au c/ 1068 :		0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2021	0 €
Déficit à reporter (ligne 002)		0 €

➤ **Ordures ménagères (400-1)**

	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Total recettes émises	0.00	736 477.12	736 477.12
Restes à réaliser.....C	0.00	0.00	0.00
Total dépenses émises	0.00	745 876.78	745 876.78
Restes à réaliser.....C	0.00	0.00	0.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution (B - F)		
	Excédent.....	0.00	
	(F - B) Déficit	0.00	-9 399.66
	(C - G) Excédent.....	0.00	0.00

	(G - C) Déficit.....			
RESULTAT REPORTE	Excédent	0.00	35 697.35	35 697.35
	Déficit	0.00	0.00	0.00
RESULTAT CUMULE	Intégration reports suite à Dissolution	0.00	0.00	
	Excédent	0.00	26 297.69	26 297.69
	Déficit	0.00	0.00	0.00

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET
(hors restes à réaliser)

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Investissement	0.00		0.00	0.00
Fonctionnement	35 697.35	0.00	-9 399.66	26 297.69
TOTAL	35 697.35	0.00	-9 399.66	26 297.69

	RESULTAT CA 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			Dépenses 0 €		
INVEST	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
			Recettes		
FONCT	35 697.35 €	- 9 399.66 €			26 297.69 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, adopte le compte-administratif ci-dessus présenté et décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2021	26 297.69 €
Affectation obligatoire		
:		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		
		0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		
		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		
		26 297.69 €
Total affecté au c/ 1068 :		
		0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2021	0 €
Déficit à reporter (ligne 002)		
		0 €

➤ **Pôle santé de Petit-Noir (405)**

RESULTAT DE L'EXERCICE

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
	Total recettes émises	9 635.80	22 170.08	31 805.88
	Restes à réaliser.....C	0.00	0.00	0.00
	Total dépenses émises	22 632.00	22 816.53	45 448.53
	Restes à réaliser.....C	0.00	0.00	0.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution (B - F) Excédent.....	0.00		0.00
	(F - B) Déficit.....	-12 996.20	-646.45	-13 642.65
	(C - G) Excédent.....	0.00	0.00	0.00
	(G - C) Déficit.....			
RESULTAT REPORTE	Excédent	88 996.33	32 125.96	121 122.29
	Déficit	0.00	0.00	0.00
RESULTAT CUMULE	Intégration reports suite à Dissolution	0.00	0.00	
	Excédent	76 000.13	31 479.51	107 479.64
	Déficit	0.00	0.00	0.00

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET
(hors restes à réaliser)

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Investissement	88 996.33		-12 996.20	76 000.13
Fonctionnement	32 125.96	0.00	-646.45	31 479.51
TOTAL	121 122.29	0.00	-13 642.65	107 479.64

	RESULTAT CA 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	88 996.33 €	- 12 996.20 €	Dépenses	0 €	76 000.13 €
			0 €		
FONCT	32 125.96 €	- 646.45 €	Recettes		31 479.51 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, adopte le compte-administratif ci-dessus présenté et décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2021	31 479.51 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0,00 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		31 479.51 €
Total affecté au c/ 1068 :		0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2021	0 €
Déficit à reporter (ligne 002)		0 €

➤ **Résidences seniors (406)**

RESULTAT DE L'EXERCICE

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
	Total recettes émises	60 524.47	83 884.31	144 408.78
	Restes à réaliser.....C	0.00	0.00	0.00
	Total dépenses émises	67 615.63	81 308.63	148 924.26
	Restes à réaliser.....C	23 042.47	0.00	23 042.47
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution (B - F) Excédent.....	0.00	2 575.68	2 575.68
	(F - B) Déficit.....	7 091.16	0.00	7 091.16
	(C - G) Excédent.....	0.00	0.00	0.00
	(G - C) Déficit.....	0.00	0.00	0.00
	RESULTAT REPORTE	Excédent	0.00	71 810.05
	Déficit	2 205.14	0.00	0.00
RESULTAT CUMULE	Intégration reports suite à Dissolution	0.00	0.00	
	Excédent	0.00	74 385.73	74 385.73
	Déficit	9 296.30	0.00	9 296.30

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET

(hors restes à réaliser)

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Investissement	-2 205.14		-7 091.16	-9 296.30
Fonctionnement	71 810.05	0.00	2 575.68	74 385.73
TOTAL	0.00	0.00	-4 515.48	65 089.43

	RESULTAT CA 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			Dépenses 23 042.47 €		
INVEST	- 2 205.14 €	- 7 091.16 €	0 €	-23 042.47 €	- 32 338.77 €
FONCT	71 810.05 €	2 575.68 €	Recettes		74 385.73 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, adopte le compte-administratif ci-dessus présenté et décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2021	74 385.73 €
Affectation obligatoire A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		32 338.77 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		42 046.96 €
Total affecté au c/ 1068 :		0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2021	0 €
Déficit à reporter (ligne 002)		0 €

➤ **SPANC (407)**

RESULTAT DE L'EXERCICE

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
	Total recettes émises	9 000.00	0.00	9 000.00
	Restes à réaliser.....C	0.00	0.00	0.00
	Total dépenses émises	0.00	1 710.05	1 710.05
	Restes à réaliser.....C	0.00	0.00	0.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution (B - F) Excédent.....	9 000.00	0.00	7 289.95
	(F - B) Déficit	0.00	1 710.05	0.00
	(C - G) Excédent.....	0.00	0.00	0.00
	(G - C) Déficit.....			
	RESULTAT REPORTE	Excédent	4 250.00	10 024.00
	Déficit	0.00	0.00	0.00
RESULTAT CUMULE	Intégration reports suite à Dissolution	0.00	0.00	
	Excédent	13 250.00	8 313.95	21 563.95
	Déficit	0.00	0.00	0.00

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET
(hors restes à réaliser)

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Investissement	4 250.00		9 000.00	13 250.00
Fonctionnement	10 024.00	0.00	-1 710.05	8 313.95
TOTAL	14 274.00	0.00	7 289.95	21 563.95

	RESULTAT CA 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	4 250 €	9 000 €	Dépenses 0 €	0 €	13 250 €
			0 €		
FONCT	10 024 €	- 1710.05 €	Recettes		8 313.95 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, adopte le compte-administratif ci-dessus présenté et décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2021	8 313.95 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		
		0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		
		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		
		8 313.95 €
Total affecté au c/ 1068 :		
		0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2021	0 €
Déficit à reporter (ligne 002)		
		0 €

➤ **Maison de santé de Chaussin (408)**

RESULTAT DE L'EXERCICE

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
	Total recettes émises	12 560.24	27 204.12	39 764.36
	Restes à réaliser.....C	0.00	0.00	0.00
	Total dépenses émises	17 352.27	24 456.20	41 808.47
	Restes à réaliser.....C	0.00	0.00	0.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution			
	(B - F) Excédent.....	0.00	2 747.92	2 747.92
	(F - B) Déficit.....	-4 792.03	0.00	-4 792.03
	(C - G) Excédent.....			
	(G - C)			

	Déficit.....			
RESULTAT REPORTE	Excédent	778.29	22 903.72	23 682.01
	Déficit			
RESULTAT CUMULE	Intégration reports suite à Dissolution	0.00	0.00	
	Excédent	0.00	25 651.64	25 651.64
	Déficit	-4 013.74	0.00	-4 013.74

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET

(hors restes à réaliser)

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Investissement	778.29		-4 792.03	-4 013.74
Fonctionnement	22 903.72	0.00	2 747.92	25 651.64
TOTAL	23 682.01	0.00	-2 044.11	21 637.90

	RESULTAT CA 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			Dépenses		
INVEST	778.29 €	- 4 792.03 €	0 €	0 €	- 4 013.74 €
			0 €		
FONCT	22 903.72 €	2 747.92 €	Recettes		25 651.64 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, adopte le compte-administratif ci-dessus présenté et décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2021	25 651.64 €
Affectation obligatoire		
:		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		4 013.74 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		21 637.90 €
Total affecté au c/ 1068 :		0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2021	0 €
Déficit à reporter (ligne 002)		0 €

2) Approbation des comptes de gestion

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2021 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

3) Contributions directes

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales en 2022. Les taux et les produits correspondants seront les suivants :

	Base d'imposition de 2022	Taux d'imposition de 2022	Produit correspondant
Compensation Taxe habitation par 1 fraction de la TVA nationale		/	580 520 €
Taxe Foncière (bâti)	7 332 000	5.23	383 464 €
Taxe Foncière (non bâti)	972 600	8.88	86 367 €
Produit fiscal prévisionnel attendu			1 050 351 €

	Base d'imposition de 2022	Taux d'imposition de 2022	Produit correspondant
CFE	1 303 674	23.39	311 175 €

4) Présentation des budgets primitifs et vote des budgets le 24/03/22

Suite à la présentation des besoins de crédits par commission par chaque Vice-Président, et considérant les projets de budget pour l'exercice 2022 transmis avec la convocation au Conseil Communautaire, **le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'adopter les budgets primitifs 2022 de la Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne arrêtés en dépenses et en recettes et présentés chapitre par chapitre des Budget Principal, Budget Résidences Séniors, Budget Pôle Santé Petit-Noir, Budget maison de santé de Chaussin, Budget SPANC et Budget OM.**

5) Ressources humaines

Le Président propose :

- Création d'un poste d'adjoint d'administration à temps plein (19 h secrétariat Annoire suite à l'arrêt de la mise à disposition de Mme MARCEL pour qu'elle se consacre aux missions liées à l'environnement, remplacement secrétariat de mairie, appui administratif du service technique) ;
- Passage à 35h de l'adjoint d'animation de la médiathèque ;
- Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture à 80% pour la structure multi-accueil (pour assurer les remplacements des 3 agents à 80% et la permanence administrative du jeudi) ;
- Délibération sur la possibilité de pourvoir au remplacement temporaire d'un agent contractuel.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} septembre 2022,

Filière	Fonction ou grade	Nombre	Durée de travail
Administration générale	Attaché principal	1	1 équivalent temps plein (ETP)
	Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe	1	1 ETP
	Rédacteur	1	1 ETP
	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	2	2 ETP
	Adjoint administratif	2	2 ETP

Culture	Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	1	1 ETP
	Adjoint du patrimoine	1	1 poste à 31H/semaine
Animation	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	3	3 ETP
	Adjoint d'animation	2	2 ETP
Sociale	Educateur de jeunes enfants principal (EJE)	2	2 ETP
	Auxiliaire de puériculture de classe normale	2	2 ETP
	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	1	1 ETP
Technique	Ingénieur	1	1 ETP
	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	2	1 ETP 1 poste à 20H/semaine
	Adjoint technique Adjoint technique	1 1	1 poste à 20H/semaine 1 poste à 21H/semaine
TOTAL		24	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- × valide le tableau des effectifs présenté ci-dessus
- × précise que seuls les emplois mentionnés dans le tableau des effectifs ci-dessus sont ouverts dans la collectivité (a fortiori les emplois non mentionnés dans le présent tableau sont supprimés).

6) Fonds de concours relance

Communes	Objet du fonds de concours	Montant HT du projet en €	Montant de la demande en €	Reliquat en €
Gatey	Etude réalisation sentiers piétonnier	17 933.50	1 524.00	3 526.00 €
Rahon	Rénovation vestiaire stade	10 729.90	2 682.47	2 367.53 €
Annoire	Façades des bâtiments communaux	70 000.00	5 050.00	0
Pleure	Aménagement de gîtes	15 150 €	5 050.00	0

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide d'allouer les fonds de concours « relance » ci-dessus détaillés pour réaliser les travaux concordants.

7) Syndicat mixte Doubs Loue

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'acquitter la participation au fonctionnement du Syndicat Mixte Doubs Loue fixée à 110 000 € pour 2022. Les crédits correspondants seront inscrits à l'article 6554.

8) Délibérations diverses

- ☞ **Cotisations EHPAD 2022** : Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'acquitter la participation au titre de l'EHPAD pour 2022 d'un montant de 25 000 €. Les crédits correspondants seront inscrits à l'article 657358.

- Subvention à l'amicale de la médiathèque : *Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide d'accorder une participation financière d'un montant de 250 € à l'association de l'Amicale de la Médiathèque Intercommunale.*
- Subvention FAMI : *Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide d'accorder une subvention de 8 000 € en 2022 à la fédération des associations de musique intercommunale (FAMI).*
- Cotisation Syndicat de la Brenne et de la Sablonne :
- *Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide de verser en 2022 la participation due au syndicat de la Brenne d'un montant de 2 800 € et au syndicat de la Sablonne de 4 200 €.*
- Subvention pour le 140^{ème} anniversaire de la Lyre Chaussinois : *le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide d'accorder une subvention de 1 500 € en 2022 à la Lyre Chaussinoise pour fêter ses 140 années d'existence.*
- Une somme de 20 000 € est inscrite au budget 2022 afin de financer les associations à rayonnement intercommunal.

9) Immobilier d'entreprise : renouvellement convention CCI

Dans le cadre de sa politique de soutien de l'économie de proximité et de développement du tourisme durable, la Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne s'est dotée d'un Règlement d'Intervention en matière d'aides à l'immobilier d'entreprises et de location de terrains ou d'immeubles.

Le Règlement d'Intervention de la Communauté de Communes définit les modalités de dépôt, d'instruction des demandes ainsi que les règles et conditions d'intervention de la collectivité en matière d'aide à l'immobilier des entreprises sur son territoire.

Comme précisé dans l'article 1.3 Modalités d'instruction de la demande par la Communauté de Communes », la collectivité peut s'appuyer sur l'avis technique de partenaires tels que les Chambres consulaires.

Pour sécuriser l'instruction des demandes d'aides à l'immobilier des entreprises et être accompagner dans le développement de sa stratégie économique, il est proposé d'établir une convention cadre annuelle avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura (CCIJ).

L'accompagnement de la CCIJ à la carte porte sur deux volets :

- Instruction de 4 à 8 dossiers de demande d'aide à l'immobilier des entreprises. Un coût forfaitaire de 300 € par dossier, équivalent à une demi-journée, est défini.
- Mobilisation à la demande des compétences de la CCIJ à raison d'un coût de journée de 600 €.

Le solde des prestations engagées sera réalisé au 31/12/2022 et précisera le nombre de jours réalisés sur les deux volets décrits ci-dessus.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres :

- **Approuve la convention cadre annuelle « demande d'aide à l'immobilier d'entreprise » entre la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura et la Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne**
- **Autorise le Président à signer cette convention cadre**

10) Cotisation ADCF 2022 : soit 1000 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'acquitter la cotisation au titre de l'ADCF pour 2021 d'un montant de 1 000 €. Les crédits correspondants seront inscrits à l'article 6281.

11) Proposition d'un don en faveur de l'Ukraine à la Croix Rouge de 5 000 €

Considérant le conflit en Ukraine, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide d'accorder un don de 5 000 € à la Croix Rouge pour venir en aide à la population Ukrainienne.

12) Divers

- Résidences seniors de Longwy sur le Doubs : Pierre Thiebaut, maire de Longwy sur le Doubs, précise que le dossier a pris beaucoup de retard lié aux multiples décisions contradictoires de l'Etat. Les VRD sont en cours de réalisation et devraient être achevées d'ici le 15 avril prochain. Le permis de construire devrait pouvoir être à nouveau déposer début mai. Le Président précise que les retards cumulés risquent d'impacter le coût du projet, de plus, en raison du défaut de permis de construire, les dossiers de subventions auprès de l'Etat et de la CARSAT ne peuvent être déclarés complets.

- Voie verte tronçon Gatey/Chaussin : une visite sur site a été organisée avec les services techniques du Département pour définir le tracé sur la propriété Salmonat récemment acquise. Par ailleurs, le Président explique que le tracé suivant l'ancienne voie ferrée ne peut aboutir pour l'instant en raison de difficultés d'acquisitions foncières. Il sollicite une réunion avec les élus départementaux sur site pour avancer sur ce projet. Mme Gay, Conseillère Départementale, relatera cette proposition et demande à être associée à toute concertation même technique sur ce sujet.

Le Président

Christian LAGALICE

